Sujet: [INTERNET] Parc éolien des Champeaux 51

De:>

Date: 03/07/2023 à 20:05

Pour: ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je viens, par la présente, vous signaler mon profond désaccord concernant la mise en place du projet éolien dit « des Champeaux », sur les communes de Nesle la Reposte et les Essarts le Vicomte, dans la Marne.

Habitant de Nesle la Reposte, je constate déjà quotidiennement les nuisances induites par la densité d'éoliennes implantées dans la région. En effet, le sud ouest marnais en possède une importante densité, à laquelle nous devons aussi ajouter la proximité avec la centrale nucléaire de Nogent sur Seine et la présence bruyante du couloir aérien qui traverse le territoire.

L'addition de ces nuisances met en exergue l'inégale répartition de ces infrastructures sur le territoire national, c'est pourquoi, il serait temps, à mon sens, d'y mettre un terme afin de ne pas saturer cette zone rurale de projets polluants, dénaturant le cadre de vie.

Le territoire en question est particulièrement riche en biodiversité générée par la présence de forêts et de cours d'eau, or l'impact sonore et lumineux, qu'elles produisent, présenterait de fortes perturbations sensorielles chez la faune locale, dont l'agriculture intensive a déjà largement diminué les populations. En effet, quel serait l'impact de ces géantes de béton produisant des infrasons sur la migration des oies sauvages, qui traversent deux fois par an nos cieux ? et je ne parle pas évidement des chauves souris, des hirondelles, des rapaces...

Nous pouvons ajouter à ces considérations l'enlaidissement d'un riche patrimoine naturel et historique, provoqué par ces pales hautes de plus de 180m, dépassant la cime de nos arbres.

J'attire également votre attention sur l'aspect géographique de notre situation. Le parc éolien dit « de la Bertine », comportant 3 machines, se situe au sud est de notre commune, lorsque le vent nous vient de cette direction, nous percevons déjà leur vrombissement.

Le projet des Champeaux prévoyant d'en implanter 6 de plus au nord du village, nous serons donc cerner et quelque soit le sens du vent, leurs bruits seront permanents. Un bruit fait d'infrasons, plusieurs fois reconnu, par la justice, pour les humains et les animaux, comme une nuisance d'ordre sanitaire.

1 sur 2 10/07/2023 à 17:00

Enfin, il me semble nécessaire de ne pas bafouer l'expression démocratique d'une population locale qui accepte déjà de nombreuses contraintes afin de contribuer aux intérêts nationaux.

A plusieurs reprises, par le biais de consultation directe ou par la voie de son conseil municipal, les habitants de Nesle La Reposte et de communes voisines, se sont largement positionnées contre ce projet, dont les porteurs se sont permis de changer les paramètres en cours de route, pour le rendre plus imposant qui plus est.

Afin de préserver l'appétence de notre société pour le jeu démocratique et de ne pas lui en faire perdre le goût, il me parait impératif d'en prendre le résultat au sérieux, nous sommes parfois las d'avoir le sentiment d'être administré contre nos intérêts.

En espérant une lecture attentive de votre part, je vous présente, Monsieur, mes salutations distinguées.

2 sur 2 10/07/2023 à 17:00